

Oneg Chabat N° 161

« le Délice du Chabat »



Cette semaine, jeudi 22 chevat (4 février) c'est la Hiloula du Grand Rabi Menah'em Mendel de Kotsk ztsal (1787-1859).

Il légua de nombreux enseignements, je vous propose quelques réflexions qu'il enseigna à propos de Chabat. Dans le livre de Chémot (31-17) la Tora dit « oubayom hachévii chabat vayinafach » - on a l'habitude de traduire "et le septième jour il stoppa toute création et se reposa". Que renferme le mot "vayinafach", dans lequel on peut reconnaître le mot "nefech" ? Le Talmud enseigne : Rabi Chimon ben Lakich explique, D'IEU offre une âme supplémentaire à l'homme le jour de Chabat, lorsque cette âme quitte l'homme à la sortie de Chabat on dit "vaï avda lanefech" - on se plaint qu'elle nous quitte. Celui qui est sensible au texte comprend que l'âme se plaint déjà à l'entrée de Chabat, or ce n'est qu'à la sortie de Chabat qu'elle nous quitte ?! Il faut

comprendre qu'à l'entrée de Chabat l'homme est épris de sentiment de regret envers les jours de la semaine qui sont passés et ne s'est pas investi correctement dans l'étude de la Tora et de l'accomplissement des mitzvot, dès l'entrée de Chabat il y a une prise de conscience de la non exploitation de notre âme durant la semaine (celui qui saisit l'enjeu de l'âme de manière générale peut goûter à l'âme supplémentaire du Chabat, à l'entrée de Chabat on comprend qu'on n'a pas utilisé correctement notre âme, c'est alors que pendant Chabat on pourra en faire bon usage). Il disait encore ; dans Chémot (31-14) la Tora dit : toute personne qui transgresse Chabat est passible de peine de mort (!) ! Si la sanction de la transgression du Chabat est si sévère à fortiori celui qui saisit l'enjeu de la sainteté du Chabat peut retrouver tout le sens de la vie jusqu'à atteindre le niveau de "yisméh'ou

bémalh'outéh'a" - se réjouir du règne divin ! La sanction à l'égard de celui qui transgresse Chabat a pour objectif, notamment, de nous inviter à ces hauts niveaux dont nous sommes capables d'atteindre durant le jour de Chabat. D'ailleurs disait-il encore : Chabat s'appelle ainsi parce que la racine du mot Chabat est "lachouv" revenir, en ce jour de Chabat tout élément retourne à sa source ! Durant la semaine on s'éloigne de l'origine, ceci est incroyable parce que bien souvent l'homme pense et est certain qu'en semaine il se rapproche de l'objectif de son existence. Chabat c'est se resourcer dans le plus profond de notre être, jusqu'à son âme dont on prend peur de temps pour apprendre à la connaître. Si tous les matins la troisième bénédiction que nous récitons est "élokai néchama" puis on passe à autre chose, D'IEU nous a offert le jour de Chabat pour s'élever jusqu'à hauteur de notre âme...

D'IEU fait Chabat !

Le commandement du Chabat fait partie des rares commandements inscrits et dictés dans les Dix Paroles ! Déjà en soi cela prouve la taille de ce commandement. Au chapitre 20 verset 11 de la Paracha de Yitro le texte dit « vayanah' bayom hachévii » - D'IEU se reposa le septième jour ! Rachi écrit quelque chose de fantastique : D'IEU a écrit sur lui-même qu'il se reposa afin que nous, hommes, fassions le raisonnement suivant : si déjà D'IEU dont son œuvre ne lui imposa aucun effort et aucune fatigue, Il se reposa, à fortiori l'homme dont son travail est un labeur exigeant effort et fatigue qu'il doit se reposer.

Notre Grand Maître Rav Chlomo Wolbe ztsal (Chiouré H'oumach chémot page 190) fait remarquer que Chabat est la seule mitsva de la Tora où D'IEU "écrit sur lui-même". Cela veut dire que Chabat est d'une dimension supérieure et très élevée dont sa sainteté s'épanche et se fait ressentir même par D'IEU ! Comme si D'IEU nous disait que Lui aussi est influencé du Chabat. C'est tout simplement incroyable d'écrire une chose pareille. Nous ne sommes pas du tout conscients de la force ultime du Chabat et de ce qu'il représente. D'IEU fait Chabat. Pour ma part je vois dans le commentaire de Rachi encore une idée sublime : on doit se calquer sur D'IEU pour faire Chabat. On doit s'inspirer de D'IEU pour faire Chabat. C'est D'IEU qui nous montre comment et pourquoi on fait Chabat. Notre imagination doit se surpasser pour dessiner en son esprit le Chabat de D'IEU, et ceci ne doit pas rester dans l'univers de l'imagination, cela doit être tellement puissant qu'on va devenir comme D'IEU qui fait Chabat. Si la Tora nous dit que D'IEU fait Chabat c'est pour que

nous nous inspirions de Lui pour apprendre à faire Chabat, et notre Chabat doit être à l'instar du Chabat de D'IEU ! C'est tout simplement hallucinant, et cela nous prouve, encore une fois, la puissance que D'IEU a offert à l'homme d'être un homme élevé au rang le plus haut. Si nous ne sommes pas assez sensibles à la grandeur du Chabat, nous sommes surtout insensibles à ce que nous sommes nous-mêmes !

Je n'ai aucun accès à ce qui est écrit là, bien évidemment l'exercice est immense et nous avons la possibilité d'y accéder...

Notre Grand Maître Rabénoù Ovadya Yossef ztsal dispensait sept cours de halah'a le vendredi soir pour ceux qui n'avaient pas beaucoup de temps la semaine pour étudier !

Respect du Chabat face à l'agressivité des parents.

Lorsque Réouven a décidé de pratiquer correctement le Chabat et ne plus venir au bureau dans lequel il travaillait avec son père, ce dernier le prit très mal et à tel point que sa vie est en danger selon le diagnostic des médecins. Réouven demande s'il a le droit de se rendre au bureau pour apaiser son père, bien évidemment sans transgresser Chabat ?

Le Gaon Rav Elyachiv zal (Kav Vénaki volume 1-75) répondit : il n'y a pas ici de permission de se comporter de la sorte, il n'y a pas ici de question de transgresser Chabat pour une personne en danger ! Effectivement c'est le père qui se met dans cet état, il lui revient à lui de se renforcer et ne pas se laisser aller à ses émotions. Plus encore, non seulement le père ne doit pas se fâcher mais il doit surtout se réjouir que D'IEU lui a donné un fils

qui a décidé de faire Chabat ! Le père doit apprendre à être fier de son fils pas de s'emporter contre lui !

La question des enfants qui respectent Chabat et sont confrontés à des parents hostiles à la pratique du Chabat est un problème d'une extrême délicatesse puisque la Tora n'autorise pas a transgression du Chabat par les enfants au nom du respect des parents. Les parents font l'erreur d'user de leur statut de parents pour freiner la Tora de leurs enfants. Mais leur erreur est double parce qu'ils devraient surtout se réjouir d'avoir un enfant qui décide de faire Chabat et de ne plus travailler en ce jour de Chabat Kodech.

Horaires Chabat Kodech 5782/2021

Vendredi 23 chévat-5 février

Entrée de Chabat 17h29

***pour les Séfaradim réciter la
bénédiction de l'allumage
AVANT d'allumer***

Samedi 24 chévat-6 février

Réciter le Chémâ avant 9h43

Sortie de Chabat 18h33

Rabénoù Tam 18h49

***Cette semaine est un très grand
Chabat ! Rendons-nous
nombreux dans les lieux de
prière et d'étude pour se
pencher sur l'écoute et le sens
profond des 10 Paroles lues ce
Chabat. Par ce mérite, D'IEU
décrètera de bons décrets !***

Faites un don

**A La Tora pour la Gloire
d'Hakadoch Barouh' Hou**

**Ainsi nous pourrons
ensembles atteindre le record
du respect du Chabat**

Oneg Chabat

**Cej 31 avenue henri barbusse
06100 Nice**